

Il est urgent d'agir pour l'accès aux soins. Une des solutions, la création d'un centre de santé public.

Pour beaucoup de Challettois, se soigner devient un luxe. Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux dont le docteur vient de partir en retraite : difficulté voire impossibilité de trouver un médecin traitant, même chose pour les dentistes.

Quant aux spécialistes, il faut des mois pour avoir un rendez-vous avec parfois l'obligation d'aller consulter à 50 ou 100km sans prise en charge du transport et avec la surprise des dépassements d'honoraire à l'arrivée.

Tout cela concourt à la détérioration de la santé des plus modestes et à l'aggravation du déficit de la Sécurité Sociale, dans la mesure où les soins sont plus coûteux quand la maladie est déjà installée.

Le diagnostic réalisé par l'Observatoire Régional de Santé a montré que dans notre secteur le nombre de cancers était très supérieur à la moyenne du département, alors que nous sommes très en retard sur le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal.

Des difficultés ont été constatées également pour le maintien des personnes âgées à domicile,

un renoncement aux soins fréquents et un centre hospitalier engorgé au niveau des urgences.

Face à cela, il est urgent d'agir et nous pensons que l'une des solutions est la création d'un Centre de Santé Public garantissant l'accès aux soins pour tous avec l'instauration d'un tiers payant et une meilleure prise en charge des patients avec un suivi régulier.

Le Centre de Santé Public favorise l'accessibilité sociale en prenant en compte les difficultés de déplacement de certains habitants et leurs besoins de santé comprenant : prévention, dépistage, diagnostic, traitement et suivi des patients, coordination des soins, éducation pour la santé, actions sociales avec un accueil par des professionnels de santé salariés.

C'est la médecine de l'avenir !